

Résumé
Revue annuelle
du système
de La Haye
2024





Résumé

Revue annuelle du

ystème de La Haye 2024

Enregistrement

international des dessins

et modèles industriels

Le présent résumé met en évidence les grandes tendances qui se dégagent de l'utilisation du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, administré par l'OMPI.

Pour accéder aux statistiques complètes, veuillez consulter la *Revue annuelle du système de La Haye 2024*, disponible en anglais à l'adresse www.wipo.int/ipstats

Principaux chiffres pour 2023

8 566 (+7,4%)
Demandes internationales

8 366 (+8,3%)
Enregistrements
internationaux

38 498 (+14,9%)
Désignations dans les
demandes internationales

37 043 (+15,7%)
Désignations dans
les enregistrements
internationaux

5 592 (+5,8%)
Renouvellements
d'enregistrements
internationaux

56 567 (+9,2%)
Enregistrements
internationaux en vigueur

25 414 (+1,3%)
Dessins et modèles
contenus dans les demandes
internationales

25 262 (+0,5%)
Dessins et modèles contenus
dans les enregistrements
internationaux

103 063 (+5,1%)
Dessins et modèles contenus
dans les désignations dans les
demandes internationales

103 168 (+7,0%)
Dessins et modèles contenus
dans les désignations dans les
enregistrements internationaux

21 791 (+3,4%)
Dessins et modèles contenus
dans les renouvellements
d'enregistrements internationaux

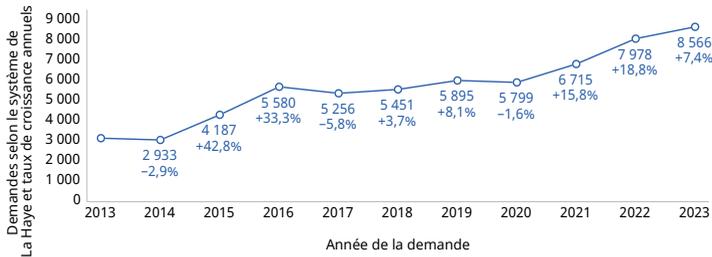
213 318 (+7,1%)
Dessins et modèles contenus
dans les enregistrements
internationaux en vigueur

Après avoir connu une croissance à deux chiffres en 2021 et 2022, la demande de protection des dessins et modèles a connu une légère augmentation de 1,3% en 2023.

En 2023, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a reçu 8566 demandes internationales d'enregistrement de dessins et modèles dans le cadre du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels. Cela représente une belle augmentation, à hauteur de 7,4%, par rapport à l'année précédente (voir la figure 1). En outre, les demandes contenaient un nombre record de dessins et modèles, atteignant 25 414, soit une modeste croissance de 1,3% (voir la figure 2). Cette croissance de 1,3% en 2023 fait suite à une croissance de 20,9% en 2021 et de 11,5% en 2022, principalement due à l'adhésion de la Chine au système de La Haye en 2022.

En 2023, le nombre de demandes internationales a augmenté de 7,4% pour s'établir à 8566

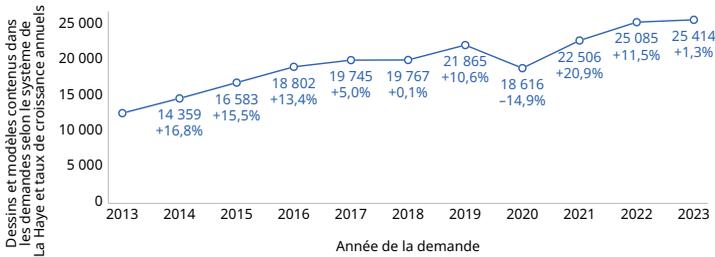
1. Demandes internationales, 2013-2023



Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Le nombre de dessins et modèles contenus dans des demandes internationales a atteint un niveau record, s'élevant à 25 414, ce qui représente une augmentation modeste de 1,3%.

2. Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales, 2013-2023



Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Les déposants d'au moins 68 pays ou territoires ont déposé au minimum une demande selon le système de La Haye

L'adhésion du Brésil et de Maurice en 2023 a porté le nombre de membres du système de La Haye à 79. Les déposants peuvent désormais obtenir une protection sur le territoire de 96 pays. Il convient de noter que l'on compte moins de membres du système de La Haye que de pays couverts par ce système, en raison de l'adhésion de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et de l'Union européenne (UE). Les déposants peuvent choisir de désigner ces deux organisations intergouvernementales dans une demande, et bénéficier de la protection dans tous leurs États membres respectifs. En 2023, plus de 3500 déposants d'au moins 68 pays ont déposé des demandes internationales.

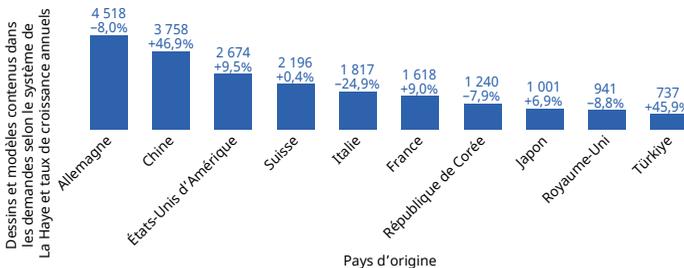
L'Allemagne est restée la principale utilisatrice du système international des dessins et modèles

Malgré une baisse de 8% en 2023, l'Allemagne est restée en tête des utilisateurs du système international des dessins et modèles industriels avec 4518 dessins et modèles, devant la Chine (3758), les États-Unis d'Amérique (2674), la Suisse (2196) et l'Italie (1817) (voir la figure 3). La Chine, qui est membre depuis peu, a consolidé sa deuxième place grâce à une croissance de 46,9% des dessins et modèles en 2023, tandis que l'Italie est passée de la quatrième à la cinquième place en raison d'une baisse de 24,9% entre 2022 et 2023.

Parmi les 10 principaux pays, la Chine (+46,9%) et la Türkiye (+45,9%) ont enregistré une croissance à deux chiffres en 2023. Les États-Unis d'Amérique (+9,5%), la France (+9%) et le Japon (+6,9%) ont également enregistré une forte croissance en 2023. Dans le même temps, quatre pays ont connu une baisse, l'Italie (-24,9%) enregistrant le plus fort recul, suivie du Royaume-Uni (-8,8%), de l'Allemagne (-8%) et de la République de Corée (-7,9%).

Malgré une baisse de 8% du nombre de ses dessins et modèles, l'Allemagne est restée le principal utilisateur du système de La Haye, avec 4518 dessins ou modèles en 2023.

3. Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales pour les 10 principales origines, 2023



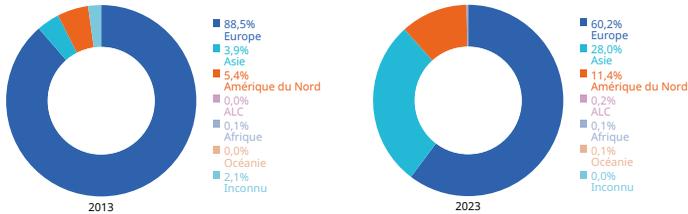
Note : l'origine d'une demande est définie comme le pays ou le territoire de l'adresse de résidence du déposant.

Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

En 2023, les déposants établis en Europe étaient à l'origine de 60,2% de toutes les demandes d'enregistrement de dessins ou modèles déposées dans le monde (voir la figure 4). Cela est lié au fait qu'une majorité de membres du système de La Haye sont des pays européens. Néanmoins, la récente adhésion de la Chine, du Japon et de la République de Corée au système de La Haye a fait passer la proportion des demandes originaires d'Asie de 3,9% en 2013 à 28% en 2023. En outre, l'adhésion du Canada et des États-Unis d'Amérique s'est traduite par une augmentation notable de la part de l'Amérique du Nord, qui est passée de 5,4% en 2013 à 11,4% en 2023. En revanche, la part combinée de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Océanie s'élève à seulement 0,4%. Cela tient au nombre limité de parties de l'Arrangement de La Haye dans ces trois régions.

L'augmentation notable de la part de l'Asie dans le nombre total de dessins et modèles dans les demandes en 2023, par rapport à 2013, est due aux adhésions successives au système de La Haye, avec l'adhésion de la République de Corée en 2014, celle du Japon en 2015 et celle de la Chine en 2022.

4. Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales par région, 2013 et 2023



Note : chaque région géographique comprend le nombre suivant de pays ou territoires qui ont déposé au moins une demande d'enregistrement de dessin ou modèle en 2012 ou 2022 : Afrique (8), Asie (17), Europe (41), Amérique latine et Caraïbes (4), Amérique du Nord (2) et Océanie (1). Les régions sont définies selon les définitions des Nations Unies.

Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

En 2023, la Samsung Electronics de la République de Corée a devancé la société Procter & Gamble des États-Unis d'Amérique pour devenir le déposant avec le nombre le plus élevé de dessins et modèles publiés.

Samsung Electronics (République de Corée) est passée à la première position pour ce qui est des demandes déposées avec 544 dessins et modèles contenus dans des enregistrements publiés, dépassant ainsi Procter & Gamble (525 dessins et modèles), une entreprise américaine qui occupait auparavant la première place (voir le tableau 5). LG Electronics (République de Corée) et Porsche AG (Allemagne), avec 352 dessins et modèles chacune, occupent conjointement la troisième place, devant Xiaomi Mobile Software (Chine) avec 315 dessins et modèles.

Les entreprises Porsche AG, Hermès Sellier (France), Triple A Finance (Allemagne) et Alfred Kärcher (Allemagne) ont toutes enregistré une augmentation substantielle du nombre de dessins et modèles publiés en 2023 par rapport à 2022, avec des augmentations respectives de 235, 179, 175 et 142 dessins ou modèles. Inversement, Procter & Gamble comptait, en 2023, 162 dessins et modèles de moins qu'en 2022, et elle a donc chuté de la première à la deuxième place dans le classement.

Samsung Electronics (République de Corée) est passée à la première position pour ce qui est des demandes déposées avec 544 dessins et modèles contenus dans des enregistrements publiés, dépassant ainsi Procter & Gamble (États-Unis d'Amérique).

5. Principaux déposants selon le système de La Haye, 2021-2023

Classement	Nom du déposant	Origine	Nombre de dessins contenus dans les enregistrements publiés		
			2021	2022	2023
1	Samsung Electronics Co., Ltd.	République de Corée	862	451	544
2	Procter & Gamble Co.	États-Unis	665	687	525
3	Dr. Ing. H.C. F. Porsche AG	Allemagne	45	117	352
3	LG Electronics Inc.	République de Corée	655	366	352
5	Beijing Xiaomi Mobile Software Co., Ltd.	Chine	227	251	315
6	Volkswagen AG	Allemagne	403	233	312
7	Koninklijke Philips Electronics N.V.	Pays-Bas (Royaume des)	678	633	294
8	Jellycat Limited	Royaume-Uni	100	403	255
9	Hermes Sellier (société par actions simplifiée)	France	168	72	251
10	Alfred Kärcher GmbH & Co	Allemagne	102	47	189

Note : pour des raisons de confidentialité, les données sont issues des enregistrements publiés et les dates de publication correspondantes.

Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

L'Union européenne reste le membre du système de La Haye le plus fréquemment désigné dans les demandes internationales, avec 5843 désignations regroupant 18 575 dessins et modèles en 2023.

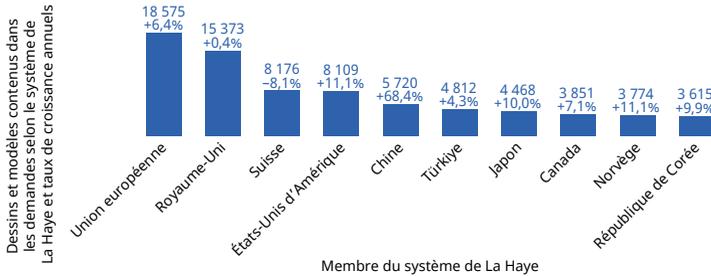
Le système de La Haye est un dispositif qui permet au déposant de simplifier la procédure d'enregistrement de ses dessins ou modèles industriels dans plusieurs ressorts juridiques au moyen d'une seule procédure internationale. Les déposants peuvent sélectionner les membres du système de La Haye dans le ressort desquels ils souhaitent faire protéger leurs dessins et modèles, ci-après dénommés "membres désignés". En 2023, les déposants ont pu faire protéger jusqu'à 100 dessins ou modèles au moyen d'une demande internationale unique dans plus de 96 pays/territoires.

L'Union européenne reste le membre du système de La Haye le plus fréquemment désigné dans les demandes internationales, avec 5 843 désignations regroupant 18 575 dessins et modèles (voir la figure 6). L'Union européenne occupe la première place depuis 2010. Derrière l'Union européenne, le Royaume-Uni est le

deuxième membre le plus fréquemment désigné, avec 15 373 dessins et modèles, suivi par la Suisse, avec 8176 dessins et modèles, les États-Unis d'Amérique, avec 8109 dessins et modèles, et la Chine, avec 5720 dessins et modèles. Quatre des 10 membres les plus fréquemment désignés ont connu une croissance à deux chiffres des dessins et modèles contenus dans les désignations, la Chine – membre depuis peu – enregistrant l'augmentation la plus rapide (68,4%). La Norvège (+11,1%), les États-Unis d'Amérique (+11,1%) et le Japon (+10%) sont les trois autres pays qui enregistrent une croissance à deux chiffres.

L'Union européenne et le Royaume-Uni demeurent les membres les plus fréquemment désignés pour ce qui est des dessins et modèles contenus dans les désignations.

6. Dessins et modèles contenus dans des désignations dans des demandes internationales pour les 10 membres les plus fréquemment désignés du système de La Haye en 2023



Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Les dessins et modèles relatifs aux moyens de transport représentaient 11,1% de tous les dessins et modèles en 2023.

En 2023, les moyens de transport (classe 12) occupaient la majeure partie du nombre total de dessins et modèles, avec 11,1% de tous les dessins et modèles. Cette classe était suivie par les appareils d'enregistrement et de télécommunication (classe 14), avec 8,6%, l'ameublement (classe 6), avec 7,6%, les emballages et récipients (classe 9), avec 6,9% et les articles de ménage (classe 7), avec 5,6%. Prises ensemble, les 10 classes les plus citées représentaient 64% de tous les dessins et modèles en 2023 (voir le tableau 7). Parmi les 10 classes principales, on a observé une croissance notable du nombre de dessins et modèles pour les vêtements (classe 2, +33,8%), les appareils de production, de distribution ou de transformation de l'énergie électrique (classe 13, +32,4%) et les articles de ménage (classe 7, +26,3%).

Les dessins et modèles relatifs aux moyens de transport (11,1%) représentaient la plus grande part du nombre total de dessins et modèles en 2023.

7. Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales par classe, 2021-2023

Classe	2021	2022	2023	Taux de croissance (%) 2022-2023	Part du total pour 2023 (%)
Classe 12 : Moyens de transport	2 209	2 432	2 829	16,3	11,1
Classe 14 : Appareils d'enregistrement et de télécommunication	2 162	2 605	2 174		8,6
Classe 6 : Ameublement	1 544	1 698	1 924	13,3	7,6
Classe 9 : Emballages et récipients	1 872	1 784	1 745	-2,2	6,9
Classe 7 : Articles de ménage	837	1 131	1 428	26,3	5,6
Classe 26 : Appareils d'éclairage	1 458	1 448	1 398	-3,5	5,5
Classe 23 : Équipement pour le chauffage et le refroidissement	1 035	1 522	1 334	-12,4	5,2
Classe 2 : Articles d'habillement	1 114	914	1 223	33,8	4,8
Classe 21 : Jeux, jouets, articles de sport	896	1 335	1 192		4,7
Classe 13 : Appareils de production de l'énergie électrique	674	774	1 025	32,4	4,0

Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Les dessins et modèles enregistrés selon le système de La Haye ont plus que doublé au cours de la dernière décennie.

En 2023, le Bureau international a inscrit 8366 enregistrements internationaux, soit une augmentation de 8,3% par rapport à l'année précédente. En outre, le nombre de dessins et modèles contenus dans les enregistrements s'est élevé à 25 262, en légère hausse par rapport à l'année précédente (voir le tableau 8). La tendance à long terme indique néanmoins une trajectoire ascendante, le nombre de dessins ou modèles enregistrés au moyen du système de La Haye ayant plus que doublé au cours de la dernière décennie, passant de 11 869 en 2013 à 25 262 en 2023.

Les titulaires résidant en Allemagne ont été à l'origine de la majeure partie de tous les enregistrements de dessins et modèles, avec 18,3%, suivis des titulaires résidant en Chine (14%), aux États-Unis d'Amérique (10,1%), en Suisse (9,2%) et en Italie (8,2%) (voir le tableau 8). Parmi les cinq principales origines, la Chine a connu une augmentation de 63,7% des dessins ou modèles enregistrés en 2023, ce qui lui a permis de gagner deux places et de se hisser à la deuxième place. De la même manière, la Suisse a progressé d'une place pour se hisser au quatrième

rang, grâce à une augmentation de 13,8% en 2023. En revanche, l'Allemagne (-9,6%), l'Italie (-5,5%) et les États-Unis d'Amérique (-6,1%) ont connu de fortes baisses durant la même période.

En 2023, les quatre premières origines – titulaires résidant en Chine, en Allemagne, en Suisse et aux États-Unis d'Amérique – représentaient plus de la moitié de tous les dessins et modèles enregistrés.

8. Nombre d'enregistrements internationaux et nombre de dessins et modèles dans les enregistrements pour les 10 principaux pays d'origine, 2023

Origine	Nombre d'enregistrements			Dessins et modèles contenus dans les enregistrements		
	2023	Taux de croissance (%) 2022-2023	Part du total pour 2023 (%)	2023	Taux de croissance (%) 2022-2023	Part du total pour 2023 (%)
Allemagne	907	3,7	10,8	4 612	-9,6	18,3
Chine	1 718	57,8	20,5	3 531	63,7	14,0
États-Unis	711	-11,0	8,5	2 557	-6,1	10,1
Suisse	710	12,0	8,5	2 320	13,8	9,2
Italie	487	-13,7	5,8	2 071		8,2
France	674	4,7	8,1	1 565	8,5	6,2
République de Corée	838	6,3	10,0	1 261	-0,6	5,0
Japon	478	5,3	5,7	987	3,1	3,9
Royaume-Uni	238	7,2	2,8	977	-13,8	3,9
Pays-Bas (Royaume des)	239	8,6	2,9	685	-36,9	2,7
Autres/Inconnue	1 366	-4,9	16,3	4 696	-7,0	18,6
Total	8 366	8,3	100,0	25 262	0,5	100,0

Note : le classement des 10 principaux pays d'origine est fondé sur le nombre de dessins et modèles contenus dans les enregistrements en 2023.

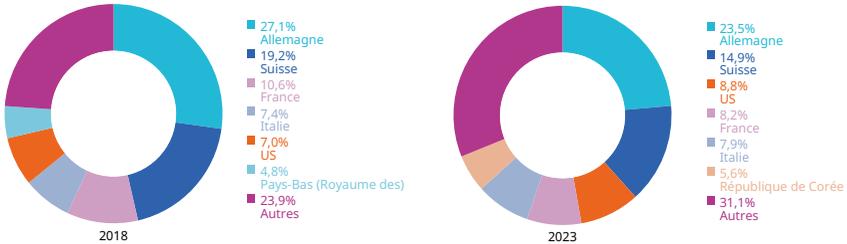
Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Environ 56 700 enregistrements internationaux, contenant environ 213 300 dessins ou modèles, étaient en vigueur en 2023

Le nombre d'enregistrements actifs a progressé de 9,2%, pour atteindre 56 67 en 2023. Les enregistrements en vigueur contenaient environ 213 318 dessins ou modèles. La majorité des dessins ou modèles était néanmoins concentrée dans un petit nombre de pays. En 2023, la France, l'Allemagne, l'Italie, la République de Corée, la Suisse et les États-Unis d'Amérique, pris collectivement, détenaient environ 68,9% de tous les dessins et modèles actifs (voir la figure 9). La part cumulée de ces pays a néanmoins reculé de 6,6 points de pourcentage entre 2018 et 2023.

La part combinée des six principales origines des enregistrements en vigueur a reculé, passant de 76% en 2018 à 69% en 2023.

9. Part des dessins et modèles contenus dans les enregistrements internationaux en vigueur pour les six principaux pays d'origine, 2018 et 2023



Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Le Bureau international a versé 14,4 millions de francs suisses aux 77 membres désignés en 2023

En 2023, les offices désignés ont reçu environ 14,4 millions de francs suisses de la part du Bureau international. Les États-Unis d'Amérique ont reçu la plus grande part (23,1%), suivis par le Japon (21,2%), l'Union européenne (12,2%), la Chine (9,9%) et le Canada (8,9%) (voir le tableau 10). La Chine, qui est devenue un membre désigné en mai 2022, était le quatrième plus grand bénéficiaire en 2023. Aussi bien la Chine (+4,7 points de pourcentage) que le Canada (+0,4 point de pourcentage) ont augmenté leur part du montant total distribué par le Bureau international en 2023 par rapport à l'année précédente.

Pris ensemble, l'Union européenne, le Japon et les États-Unis d'Amérique ont reçu 56,5% des 14,4 millions de francs suisses de taxes versés aux membres désignés en 2023.

10. Taxes versées aux 10 principaux membres désignés par le Bureau international, 2022-2023

Membre désigné	2022	2023	Part du total pour 2023 (%)
États-Unis	2 960 737	3 324 689	23,1
Japon	3 369 831	3 059 888	21,2
UE	1 637 676	1 755 263	12,2
Chine	661 491	1 419 517	9,9
Canada	1 092 364	1 282 723	8,9
République de Corée	875 925	1 092 653	7,6
Suisse	330 132	316 724	2,2
Fédération de Russie	173 645	246 771	1,7
Royaume-Uni	205 732	215 279	1,5
Mexique	124 665	177 904	1,2
Autres	1 411 431	1 517 622	10,5
Total	12 843 629	14 409 033	100,0

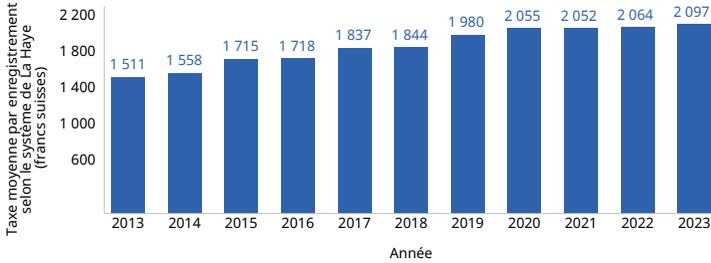
Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

En moyenne, les déposants ont payé 2100 francs suisses par enregistrement international dans le cadre du système de La Haye en 2023.

En 2023, la taxe moyenne pour un enregistrement international dans le cadre du système de La Haye s'élevait à 2097 francs suisses, soit 33 francs de plus que l'année précédente (voir la figure 11). La tendance à la hausse de la taxe d'enregistrement moyenne est en partie due à l'augmentation du nombre moyen de désignations par demande. Par exemple, la part des demandes contenant plus de trois désignations a augmenté, passant de 29,7% en 2018 à 43,2% en 2023. Le montant de la taxe par enregistrement allait de 456 francs suisses pour 11 enregistrements de dessins ou modèles uniques à 55 177 francs suisses pour un enregistrement unique provenant de l'Allemagne, qui contenait 47 dessins ou modèles et désignait trois membres de La Haye. Environ deux tiers des enregistrements coûtent moins que le montant de la taxe moyenne de 2097 francs suisses, tandis qu'environ 6,1% des enregistrements coûtent plus de 4000 francs suisses par enregistrement.

En 2023, la taxe moyenne par enregistrement se situait juste au-dessus des 2000 francs suisses, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

11. Taxes d'enregistrement, 2013-2023



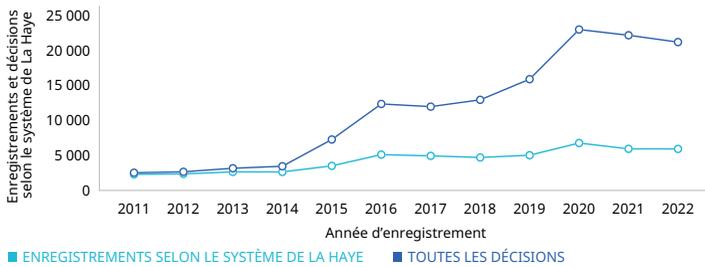
Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

Les décisions transmises par les offices désignés au Bureau international ont considérablement augmenté.

Entre 2011 et 2022, le nombre de décisions communiquées au Bureau international par les offices désignés au sujet des enregistrements internationaux dépassait le nombre d'enregistrements. En 2011, les offices désignés ont communiqué 2529 décisions au Bureau international, tandis qu'en 2022, ils avaient communiqué 21 194 décisions. Durant la même période, le nombre d'enregistrements a augmenté, passant de 2302 à 5932 (voir la figure 12). En conséquence, le ratio décisions/enregistrements est passé de 1,1 en 2011 à 3,6 en 2022. En 2022, l'UE a transmis la majeure partie des décisions au Bureau international, à hauteur de 29,6% du total, suivie par les États-Unis d'Amérique (21,7%), le Japon (9,1%) et la République de Corée (8,3%) (voir la figure 13).

En 2022, 3,6 décisions en moyenne ont été rendues par enregistrement international, ce qui est similaire à l'année précédente.

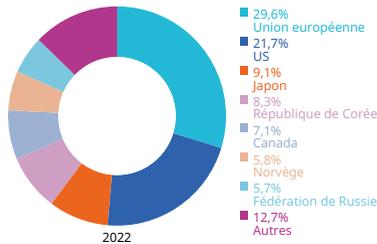
12. Enregistrements internationaux et décisions, 2011-2022



Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

En 2022, l'UE et les États-Unis d'Amérique, pris collectivement, ont représenté plus de la moitié (51,3%) des décisions communiquées au Bureau international

13. Part des décisions communiquées au Bureau international par les principaux offices désignés, 2022



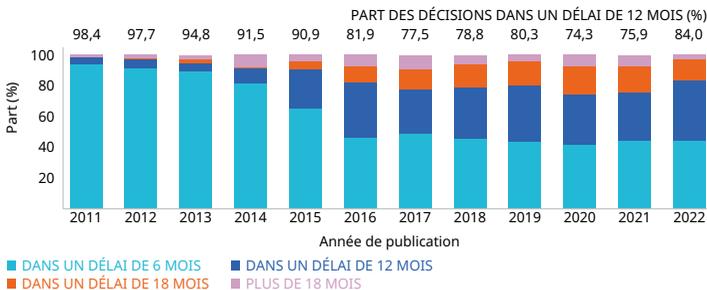
Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

En 2022, environ 84% de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai de 12 mois.

La part des décisions transmises au Bureau international après le délai de 12 mois a progressivement augmenté, passant d'environ 1,6% en 2011 à près de 16% en 2022. En 2022, environ 84% de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai de 12 mois, et 13,1% supplémentaires des décisions ont été transmises dans un délai de 18 mois (voir la figure 14). Environ 3% de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai supérieur à 18 mois à compter de la date de publication. Les délais de décision varient considérablement d'un office désigné à l'autre, en fonction du type de décision.

En 2022, environ 84% de l'ensemble des décisions ont été transmises au Bureau international dans un délai de 12 mois à compter de la date de publication.

14. Délais concernant les décisions de tous les offices désignés, 2011-2022



Source : base de données statistiques de l'OMPI, mars 2024.

